

L'INTERCOMMUNALITE

DEVELOPPER ET INNOVER :

Temps forts 2012 :

- La 100^{ème} du Maurienne ZAP.
- La 100^{ème} du Maurienne MAG.
- L'évolution du Groupe Fermé d'Utilisateurs (écoles, mairies, E.P.N.).

ORGANISER ET GERER :

TRANSFERT DE COMPÉTENCES :

- L'année 2012 a été marquée par un travail soutenu visant à l'aboutissement de deux dossiers de transfert de compétences de Saint-Jean-de-Maurienne vers la Communauté de Communes Cœur de Maurienne.
- Transfert de Transport urbain rendu effectif à compter du 1^{er} avril 2012.
- Transfert de la piscine rendu effectif à compter du 1^{er} septembre 2012.

COOPERATION INTERCOMMUNALE :

- Le schéma départemental de la coopération intercommunale approuvé le 22 décembre 2011 par Monsieur le Préfet prévoit l'intégration des deux communes isolées de Pont-amfrey-Montpascal et de Montricher-Albanne au sein de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne.

FAVORISER LA MOBILITE DES JEUNES :

Depuis 4 ans, la CCCM s'est dotée d'un véhicule 9 places. Cette acquisition a pour but d'aider à la mobilité des jeunes de moins de 25 ans, pour faciliter l'accès au sport, à la culture et aux loisirs dans le cadre d'activités associatives.

Cette gestion est assurée par l'ACA. Son utilisation, soumise à réservation au préalable, est gratuite pour les associations du canton.

Pour tout renseignement :

Communauté de Communes Cœur de Maurienne
Le CAR—Avenue d'Italie—73300 St Jean de Maurienne
tel : 04.79.83.07.20 www.coeurdemaurienne.com

AMENAGER ET PROMOUVOIR :

- La mise en place du comité de Pilotage commerce.
- La mobilisation des commerçants pour la campagne « parti pris local ».
- Recrutement d'une manager centre-ville.
- Ouverture du 1^{er} commerce relais.
- Mise en place du réseau transport collectif urbain « Cœur de Maurienne Bus ».

ETRE ETUDIANT :

La CCCM octroie, sous conditions, une aide financière pour les jeunes qui poursuivent leurs études après le bac en-dehors de la vallée : CLE—Contribution Locale Etudiante.
 Ce dispositif est géré par le CCAS de St Jean de Maurienne.

GRANDIR ET SE REALISER

Temps forts 2012 :

- Ouverture du pôle enfance.
- Atelier « passeports du mercredi » pour les enfants à partir de la petite section.
- Lancement du projet d'un jardin d'éveil sur la commune de Saint-Julien-Montdenis.

ETRE JEUNE :

- Mise en place du dispositif « Musiques actuelles ».
- Pratiques des sports spécifiques à la Savoie : Plus de diversité pour tous les jeunes.
- Participation à la biennale de la danse de Lyon.
- Le Sport Plage Concert : 1^{ère} Edition au Lac des Oudins à Villargondran.
- Une animation du « Point Information Jeunesse » : le 1^{er} rallye Découverte.

SERVICES DELEGUES :

- Le centre de secours.
- Ramassage et traitement des ordures ; 3439 tonnes pour les 6 communes en 2012, dont 234 tonnes pour Villargondran.

Conseil Communautaire :

23 élus issus des conseils municipaux des six communes membres : Hermillon—Le Châtel—Montvernier—St Jean de Maurienne—St Julien Montdenis—Villargondran.

Bureau communautaire :

Yves DURBET, Président
 Pierre-Marie CHARVOZ, Vice-Président
 Marc TOURNABIEN, Vice-Président
 Françoise FONTAINE, Vice-Présidente
 Philippe ROSSI, Vice-Président
 Dominique JACON, Vice-Président
 Roger FAVIER, Vice-Président
 Michel CROSAZ
 Roger LAVARDA

Contacts :

Roger LAVARDA, Maire
Philippe ROSSI,
 Adjoint au Maire
Hélène BOIS, Adjoint
 au Maire

**Cœur
de Maurienne**
communauté de communes